



Règlement complémentaire 35ème Tournoi National EcoBad de CARRIÈRES SUR SEINE

Article 1 : Généralités

1.1 Le tournoi est autorisé sous le numéro **25.LIFB.78/TI.F./** (Dossier 2500921). Il se déroule les **29 et 30 novembre 2025**, au Complexe sportif des Amandiers, situé au 155 route de Bezons 78420 CARRIERES SUR SEINE, sur 11 terrains.

1.2 Le tournoi se déroulera selon le Règlement Général des Compétitions (RGC) de la Fédération Française de Badminton (FFBaD), les dispositions particulières de la LIFB et du règlement ci-après.

1.3 Tout participant doit être en règle avec la FFBAD et doit être en possession de sa licence, la veille du tirage au sort.

1.4 Les juges arbitres de la compétition sont : Brigitte VINCENT et Sébastien HERBERT. Leurs décisions sont sans appel. Ils sont en droit de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecterait pas les règlements cités à l'article 1.2.

1.5 Le GEO principal de la compétition est Laurent SIMON. Le GEO principal sera assisté de Marion FLOCH.

Article 2 : Séries et Tableaux

2.1 Le 35^{ème} Tournoi National EcoBad de CARRIÈRES SUR SEINE est un tournoi national ouvert aux joueurs des catégories « minime », « cadet », « junior », « senior » et « vétérans » avec des classements **N2 à P11**.

2.2 Les tableaux seront découpés en 5 séries selon le CPPH. Dans la mesure du possible, l'organisation essaiera de faire des tableaux homogènes et pourra de ce fait subdiviser une série en deux (A et B).

Ce système permet ainsi de mieux répartir les compétiteurs et de faire des tableaux homogènes et équilibrés. Ce découpage sera fait en fonction des joueurs / joueuses inscrits à la date limite d'inscription et respectera un écart de 1000 points entre le meilleur et le moins bon CPPH du tableau. (Article 3.2.1.5 du RGC)

Remarque : Afin de respecter ce dernier point, il est conseillé de former des paires avec un écart de classement le plus faible possible entre les deux joueurs.

2.3 Les tableaux de Simple Homme, Simple Dame, Doubles Mixtes se dérouleront intégralement le samedi. Les tableaux de Doubles Hommes et Doubles Dames se dérouleront intégralement le dimanche.

Combinaison Simple et Double Mixte impossible.

2.4 Le tournoi se déroulera selon une phase de poules suivie d'une phase d'élimination directe. Possibilité d'une poule unique si la série est composée de 4 ou 5 joueurs / paires.

2.5 En cas d'affluence importante, le comité d'organisation se réserve le droit de limiter les inscriptions dans un (ou plusieurs) tableau(x) ou d'en modifier le mode d'élimination. En cas de faible affluence, le comité d'organisation se réserve le droit de fusionner des tableaux.

Article 3 : Inscriptions

3.1 La date limite d'inscription est fixée au **30 octobre 2025**, date à laquelle la cote d'un joueur sera utilisée pour la répartition dans les tableaux. Le tirage au sort aura lieu le **14 novembre 2025**. Une mise à jour des cotes sera effectuée à cette date pour l'attribution des têtes de séries, le calcul des points, mais cette mise à jour n'impactera pas la répartition dans les tableaux (sauf exception décidée par le juge arbitre afin de respecter l'article 3.2.1.5 du RGC).

3.2 Les inscriptions se feront exclusivement sur le site <https://www.badnet.org> ou via l'application Ebad. Elles seront ouvertes le 17 août 2025 à 23h00 et se clôtureront le 30 octobre 2025 à 23h59. Les joueurs doivent donc se créer un compte ou bien passer par le compte de leur club. Aucune inscription ne sera prise par téléphone, par courrier ou par mail. Cela dit, en cas de difficultés lors de la phase d'inscription et pour toutes informations complémentaires, n'hésitez pas à nous contacter par mail à l'adresse du tournoi usc78tournois@gmail.com.

Toutes les inscriptions doivent être réglées au plus tard à la date limite d'inscription (paiement reçu par le club) afin que les inscriptions soient prises en compte.

Vous avez deux options pour régler vos inscriptions :

- En ligne sur Badnet ou votre application ebad (moyen de paiement à privilégier) -
Par chèque à l'ordre de l'USC à envoyer par courrier à l'adresse suivante :

Laurent SIMON – 173 route de Saint Germain – 78420 CARRIERES-SUR-SEINE

Un mail sera envoyé pour confirmer la réception de votre inscription à réception du paiement par chèque uniquement. Aucun mail ne sera envoyé si le paiement est réalisé en ligne.

Les droits d'inscription sont en principe personnels et non transférables.

3.3 Pour la première série, le format « Elite » sera retenu : en cas de surnombre, les inscriptions seront prises en compte par rapport au CPPH du **30 octobre 2025**.

Pour les autres séries, le format « Standard » s'appliquera : en cas de surnombre, les inscriptions seront prises en compte par ordre de réception.

Pour les doubles, la date du deuxième inscrit sera la date prise en compte. Toute inscription reçue sans paiement à la date limite d'inscription sera placée en liste d'attente. La confirmation des tableaux sera publiée la semaine suivant la clôture des inscriptions.

3.4 Le montant du droit d'engagement est de 17 € pour un tableau, 22 € pour deux tableaux. Ces sommes incluent les 2€ de participation fédérale.

3.5 Aucune dérogation horaire n'est acceptée. Les joueurs doivent être disponibles le samedi de 8h00 à 21h30 et/ou le dimanche de 07h30 à 19h00 (heure de convocation).

3.6 Les conséquences des erreurs susceptibles d'apparaître dans la composition des tableaux et relevant d'erreurs d'inscriptions, seront supportées par le joueur ou son club en cause.

3.7. Nombre de joueurs : 450

Article 4 : Forfaits

4.1 Tout joueur s'inscrivant à ce tournoi doit connaître le règlement fédéral relatif aux forfaits. Tout joueur suspendu qui participe à une compétition est passible d'une aggravation de sa sanction, s'il est prouvé que le joueur ou son club ont bien reçu une notification de la sanction.

4.2 Tout joueur devenant indisponible aux dates du tournoi doit en faire part par écrit à l'organisateur dans les plus brefs délais, à l'adresse suivante : usc78tournois@gmail.com.

- Si l'annonce est faite avant le tirage au sort, le joueur est remboursé des frais d'inscription
- Si l'annonce est postérieure à la date du tirage au sort, le joueur doit envoyer (dans les 5 jours suivant la compétition) un justificatif à la LIFB accompagné du formulaire rempli. Une copie doit également être envoyée ou présentée à l'organisateur pour que celui-ci procède au remboursement des frais d'inscription. Aucun remboursement ne peut être effectué sans justificatif.

4.3 Lorsque l'un des joueurs d'une paire de doubles est défaillant, son partenaire doit notifier par écrit à l'organisateur s'il souhaite maintenir sa participation ou se retirer. En cas de maintien, le joueur peut proposer un remplaçant. Sinon, l'organisateur essaie dans la mesure du possible de trouver un joueur pour compléter la paire.

Article 5 : Déroulement

5.1 Les convocations seront disponibles sur BADNET après tirage au sort et envoyées par courriel à l'adresse de contact lors de l'inscription. En cas d'envois successifs, il faut tenir compte de la dernière convocation envoyée ou en ligne.

5.2 Tout joueur doit venir pointer à la table de pointage dès son arrivée dans le gymnase et ce, chaque jour de la compétition où il est convoqué. En cas de retard, le joueur doit contacter les organisateurs sous peine d'être déclaré forfait lors de son premier match.

5.3 Tout joueur souhaitant s'absenter du gymnase en cours de compétition doit en demander l'autorisation au juge-arbitre, sous peine d'être déclaré forfait à l'appel de son match.

5.4 Tout joueur en possession d'une ordonnance médicale indiquant la prise de médicaments ou le port d'une tenue particulière devra l'indiquer au juge arbitre avant son premier match du tournoi.

5.5 Une tenue de badminton, conforme à la circulaire fédérale en vigueur, est exigée sur les terrains. Toute demande de dérogation doit se faire auprès du juge-arbitre muni d'un justificatif écrit.

5.6 Les volants officiels de la compétition sont les RSL TOURNEY 3. Les volants sont à la charge des joueurs, à partage égal entre les deux joueurs / paires.

5.7 Un échancier du tournoi sera affiché dans la salle. Les matches pourront être appelés jusqu'à une heure avant l'horaire affiché dans cet échancier. L'horaire de convocation pourra être jusqu'à une heure quinze avant l'heure de match. Tout retard une heure avant l'horaire indiqué sur l'échancier pourra être considéré comme forfait volontaire.

5.8 L'ensemble des matchs seront auto-arbitrés. Dans la mesure du possible, les demi-finales et finales des séries comportant des joueurs N2 seront arbitrées. Cependant tout joueur pourra faire appel au juge arbitre à tout moment du tournoi, qui désignera, si possible, un arbitre (ou faisant office).

5.9 L'ensemble des matchs se joueront en deux sets gagnants de 21 points. Le temps minimum de repos entre deux matches sera de **20 minutes** entre le dernier volant du match précédent et le premier du suivant. Les joueurs disposent de **3 minutes** entre l'appel et le début de leur match, test des volants compris.

5.10 Les consignes (let, faute) liées à l'infrastructure seront données par le Juge Arbitre en début de journée.

5.11 Seuls ont accès au plateau de jeu les joueurs appelés à disputer leur match, les conseillers, les officiels et les membres du comité d'organisation.

5.12 Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vol, perte, accident ou autre survenus dans l'enceinte et aux abords du gymnase.

5.13 La participation à ce tournoi requiert la lecture et l'acceptation de ce règlement, lequel est consultable sur le tableau d'affichage du gymnase.

5.14 Dans une démarche EcoBad, différentes actions seront mises en place.

5.15 En s'inscrivant au tournoi, tous les joueurs acceptent de renoncer à leur droit à l'image quant à la prise de photos ou vidéos dans le cadre d'action promotionnelle. En cas de refus, un courrier devra être envoyé par mail au responsable des inscriptions **ET** le joueur devra venir se signaler à la table de marque le jour de la compétition.